

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 37

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 42/2084 :

Bourse d'aide à la création - soutien à l'artiste
Carole JAMIN

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMAR'EE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par M. MINATCHY Mariot), GUIEN Marie Claire (par M. DAMOUR Kichena), PERIANAYAGOM Albert (par M. TAN Willy), MALET Viviane (par M. LORION David), HOARAU Berthe Denise (Mme PAPY Anne Marie), BELLON Stéphen (par Mme AHO NIENNE Sandrine).

ABSENTS :

MM. MOREL Didier, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 27 octobre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 15 octobre 2025.



Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
93-2025-00164-2025-22-42-2084-DE
Date de transmission : 27/10/2025
Date de réception préfecture : 27/10/2025

David LORION

Affaire n°42/2084 : Bourse d'aide à la création - soutien à l'artiste Carole JAMIN.

Culture / Animation et Patrimoine - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'Assemblée que Madame Carole JAMIN, artiste résidant à Saint-Pierre, sollicite l'aide de la commune pour participer à deux événements artistiques d'envergure internationale qui se tiendront à Paris en octobre 2025 :

- **L'exposition au Carrousel du Louvre**, organisée par la Gallery Zeearts de Dubaï, du 17 au 19 octobre 2025. Cet événement prestigieux réunit des artistes émergents et confirmés du monde entier.
- **La remise de la Médaille d'Or de l'Académie Arts-Sciences-Lettres** le 11 octobre 2025, récompensant plus de 20 ans de parcours artistique et d'engagement culturel à La Réunion.

À cette occasion, madame JAMIN sera la **première artiste réunionnaise** à valoriser la technique du sable à l'Académie Arts-Sciences-Lettres, offrant ainsi une visibilité nouvelle et symbolique à la richesse culturelle et identitaire de notre territoire.

L'Académie Arts-Sciences-Lettres, fondée à Paris en 1915 et reconnue d'utilité publique depuis 1919, constitue une institution culturelle de référence internationale. Depuis plus d'un siècle, elle a honoré de nombreuses personnalités de renom telles que Simone Veil, Jean d'Ormesson, Anish Kapoor, Maurice Druon ou encore Line Renaud, Paul Belmondo témoignant ainsi du prestige et de l'importance internationale de cette distinction.

Cependant, la participation à ces manifestations entraîne des coûts significatifs (hébergement, transport sécurisé des œuvres, frais d'exposition), qui demeurent un obstacle pour l'artiste malgré la prise en charge du billet d'avion par LADOM.

Considérant que la présence et la reconnaissance de cette artiste saint-pierroise contribuent au rayonnement de la Ville sur la scène nationale et internationale et que ce projet s'inscrit dans la volonté de la commune de soutenir la création artistique et les initiatives locales, il y a lieu de lui attribuer une aide financière.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à **2 000 €**.

Le financement de cette mesure sera opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire des Affaires Culturelles : **Bourses** – Imputation : 311 65131 253. Antenne : CULTURE Réservation : **RE 25000065**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'attribution d'une bourse d'aide à la création de 2 000 € au profit de madame Carole JAMIN,
- **DE L'AUTORISER** lui ou l'un des adjoints dans leur domaine respectif de compétences, à **SIGNER** toutes les autres pièces afférentes à cet affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20251022-42-2084-DE
Date de transmission : 27/10/2025
Date de réception préfecture : 27/10/2025